

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 24 février 2022 à 20h
présidé par André BOUTHEMY maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Joel BARBOT, Jérôme LBOUC, Céline DENIS.

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Franck MOREL, Aurélien LECLAIR, Vincent GUILLEUX

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Achat de terrains :

Certains terrains de la commune ont été déclarés zone humide. Une partie est en cours d'acquisition par des particuliers. Pour le reste de la parcelle, le conseil municipal évoque l'idée de faire des jardins ouvriers.

Si vous êtes intéressés, se renseigner en mairie.

Renouvellements délégués sur la commission de la SAV : (incinérateur)

Rôle des délégués :

Suivi des polluants potentiels. Prélèvement sur le lait, sur la terre, autour du centre culturel, information sur le tonnage / suivi de l'installation.

Un rapport est présent en mairie et consultable.

Titulaire : Franck MOREL

Suppléant : André BOUTHEMY

Mr le maire demande une délibération pour l'élection de ces nouveaux délégués.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Attribution pour une subvention pour une personne handicapée :

Participation pour l'achat d'une sangle pour un lève-personne.

Une participation de 50 euros est demandée à la commune.

Une délibération est demandée au conseil municipal pour l'attribution des subventions.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Délibération concernant le compte de gestion des Vallons 1 exercice 2021 :

Mr le maire demande une délibération pour l'approbation du compte de gestion des vallons 1.

Clôture du compte avec un excédent qui a permis d'investir.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Subvention AIAJ :

Mr le maire demande un accord de principe pour la subvention accordée à l'AIAJ. L'adjointe en charge de la jeunesse rencontrera les élus des deux communes pour valider le montant de la subvention

A noter : La subvention accordée à l'AIAJ est identique sur les 3 communes (décisions validées par les conseils municipaux antérieurs)

Commission finances :

La commission finance se réunira très prochainement pour l'ajustement des comptes et établir le budget 2022.

Le budget définitif doit être clos le 15 avril.

Subvention des associations :

L'envoi des courriers est en cours.

Service d'adressage de la poste :

Prochaine réunion au mois de mai. (le 17 mai) pour présenter le projet.

Possibilité de numéroté au mètre sur certains lieux. Les distributions des plaques se feront en mairie. Les citoyens recevront une information.

Enquête publique :

Chemin de la Chevallerie : A l'issue des 2 permanences, la personne chargée de l'enquête rendra ses conclusions dans un mois.

Subventions et demande de DETR :

Les demandes sont en cours et en attente de retour.

- Terrain multisport et skate parc en cours : réception en préfecture

- Chemin de la Bicheptière

- DETR en attente pour le chemin piétonnier

Projet d'aménagement de la mairie reporté : Le dossier doit être retravaillé afin d'avoir différentes propositions d'aménagement qui permettront d'optimiser les espaces et de rendre les lieux plus fonctionnels et conviviaux.

Une réflexion est engagée sur la sécurité de l'entrée de Cornillé autour du centre culturel, les amendes de police seront utilisées pour financer ce projet.

Chaufferie centre culturel :

Les travaux débuteront en été.

Sécurisation sortie du presbytère dans le virage :

Une réflexion est en cours :

Pas de possibilité de mettre un miroir, créer une bande blanche à la sortie, mettre un panneau de signalisation danger sur le poteau + bande de réflexion, prolongement de la zone 30.

Elections 10 et 24 avril 2022

Le conseil municipal commence à travailler sur l'organisation pour accueillir les citoyens de Cornillé lors des élections présidentielles.

Fin de séance à 22h30. Prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 23 mars.

Secrétaire de séance
Véronique PELEY